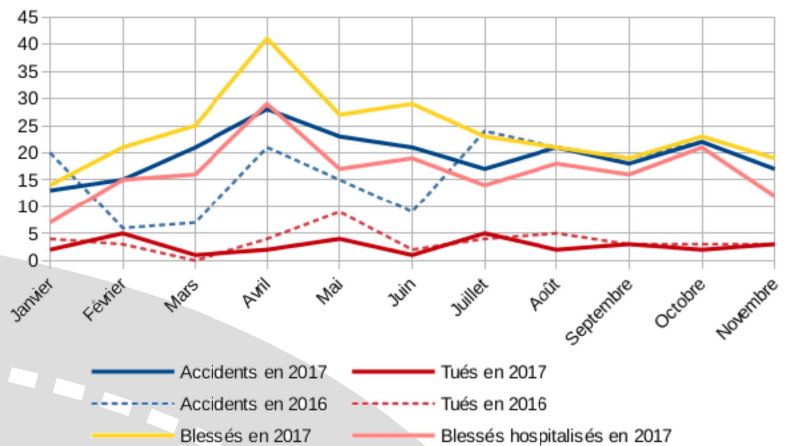


Bilan de l'accidentalité sur la période janvier-novembre

En 2017 l'accidentalité de la Dordogne est marquée par deux constats : **le recul du nombre de tués sur les routes (-25 %)** et paradoxalement **la hausse du nombre d'accidents (+20 %) et de blessés**. Le changement de l'application du bulletin d'analyse des accidents corporels (BAAC), depuis le 3 janvier 2017, peut expliquer la hausse du nombre d'accidents et de blessés compte tenu **d'une prise en compte systématique de tous les accidents**, abandonnant la pratique du constat des accidents les plus graves.

L'alcool, est présent dans un accident mortel sur quatre. Autre constat : une catégorie d'âges se distingue : **les 45-64 ans**. Parmi les **13 tués** de cette tranche d'âge (soit **43 % des personnes tuées en 2017**), **12 étaient conducteurs** lors de l'accident.

| SÉCURITÉ ROUTIÈRE TOUS RESPONSABLES | De janvier à novembre | | | |
|--|-----------------------|------|------------|-----------|
| | 2017 | 2016 | Différence | Evolution |
| Accidents | 216 | 180 | 36 | 20,00 % |
| Tués | 30 | 40 | -10 | -25,00 % |
| Blessés | 262 | 228 | 34 | 14,91 % |
| Blessés hospitalisés | 184 | 158 | 26 | 16,46 % |



Les actions de la Sécurité Routière

« Cocktails à Gogo »

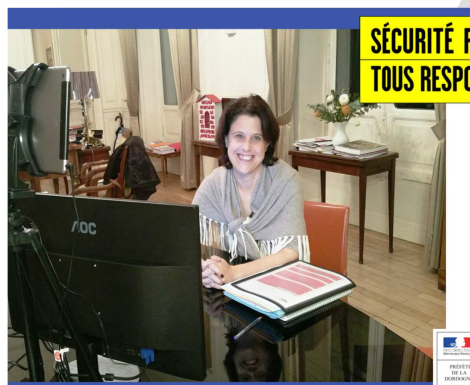
Le Pôle d'Appui Sécurité Routière de la Nouvelle-Aquitaine a renouvelé en 2017 l'opération régionale de **responsabilisation des jeunes face à leurs conduites à risques** à partir d'une **pièce de théâtre interactive « Cocktails à gogo »**, associant **débat** avec le public et **information préventive**. Fin novembre 2017, **7 lycées en Dordogne, soit 570 élèves**, ont bénéficié de ces représentations de 2 heures. Cette action favorise les échanges sur les **thématiques « sécurité routière », « citoyenneté » et « addictologies »** avec pour objectif d'apporter aux **organismes d'enseignement un outil leur permettant d'amener leurs jeunes à réfléchir sur leurs comportements**.



Débat avec le public, une jeune lycéenne parle à « Nina » personnage de la pièce

Facebook live : L'insécurité routière en Dordogne, comment faire changer les choses ?

Le 7 décembre dernier, **20 minutes d'échanges** riches et fructueux **entre les internautes et Mme la Préfète** ont été consacrés au sujet de **l'insécurité routière** : le partage de la route, les seniors, la vitesse, les conduites addictives, les infrastructures du département ...



SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

facebook Live

Echanges en direct

« L'insécurité routière en Dordogne : comment faire changer les choses ? »

avec Anne-Gaëlle Baudouin-Clerc,
Préfète de la Dordogne

Judi 7 décembre 2017
à 19h00



L'hiver et les vacances sont là : Les précautions à prendre

Avant de prendre la route :

Vérifiez votre véhicule (pneus, équipements adaptés...)

En cas de **pluie, brouillard, plaques de verglas**, soyez **vigilants** : réduisez votre vitesse, allongez la distance de sécurité avec le véhicule qui vous précède.

Adaptez toujours votre conduite aux conditions météorologiques !

Pour les fêtes de fin d'année, la solution : **SAM**, le conducteur désigné

"A toi qui protèges, à toi qui sauves, à toi qui t'es porté (e) volontaire, à toi qu'on ne remerciera jamais assez. »

Sam c'est celui qui dédie sa soirée, celui qui ne boit pas, qui sauve des vies et à qui on dit : **RESPECT**

L'alcool c'est **8 accidents mortels** en Dordogne depuis le début de l'année.

AVANT DE PARTIR EN VACANCES...

- Je vérifie mon véhicule quelques jours avant.
- J'étudie l'itinéraire au plus tard la veille du départ.
- Je m'accorde une bonne nuit de sommeil !
- Je me renseigne sur les conditions météo.

LES CONTROLES À FAIRE SOI-MÊME



Focus-actu : Campagnes nationales

« À conduire sans permis, sans assurance, on risque le pire »

En Dordogne, **283 infractions** ont été relevées pour **conduite d'un véhicule sans permis** et **588 pour conduite sans assurance** en 2016.

Deux dépliants sous forme de bande dessinée ainsi que deux animations vidéos sur ces thèmes sont disponibles sur le site de la Sécurité Routière.

Les peines encourues sont souvent méconnues mais lourdes de conséquences : mise en détention, inscription au casier judiciaire et en cas d'accident, endettement à vie transmissible aux enfants pour régler les dommages physiques et corporels.

Selon l'Observatoire National Interministériel de la Sécurité Routière (ONISR), en France, **plus de 600 000 personnes conduiraient sans permis** et **700 000 ne seraient pas assurées**.

« Attachez votre ceinture, attachez-vous à la vie »

En Dordogne, le défaut du port de la ceinture c'est **15 % des accidents mortels depuis début 2017 !**

Cela fait **plus de 40 ans** que le port de la ceinture de sécurité est obligatoire à l'avant (loi du 1er juillet 1973) et 27 ans à l'arrière (loi du 1er octobre 1990).

Pourtant le réflexe de boucler sa ceinture, que l'on croyait définitivement acquis, ne l'est pas pour l'ensemble des Français.

En 2016, **354 personnes seraient décédées dans un accident de la route sans porter de ceinture**.

Depuis le 19 novembre 2017 le film « Attachez votre ceinture, attachez-vous à la vie » est diffusé à la télévision et deux spots de prévention, à la radio.



**CONDUITE SANS ASSURANCE :
CONNAISSEZ-VOUS
LES RISQUES ?**



**CONDUITE SANS PERMIS :
CONNAISSEZ-VOUS
LES RISQUES ?**

#SécuritéRoutière

**À CHAQUE FOIS, EN VOITURE,
JE M'ASSURE QUE TOUT LE MONDE
L'AIT BIEN BOUCLÉE,
SA CEINTURE.**

UN RÉFLEXE QUE NOUS DEVONS TOUS ADOPTER.

| | | |
|--|--|---|
| 20% des personnes tuées sur la route n'avaient pas attaché leur ceinture | 20 km/h cette vitesse suffit à rendre mortel un choc sans ceinture de sécurité | 135€ d'amende par personne non attachée |
|--|--|---|